Juin 2008

oisir pour ne pas

La généralisation de « Facteur d'Avenir » à La Poste frappe à la porte de notre centre. « Facteurs d'Avenir », c'est avant tout la mise en place d'une organisation en équipe, avec un volet promotionnel important revalorisant les fonctions à la distribution. Pour Paris 13, ce sera aussi une organisation de la distribution, en couplant les quartiers OO et OS que chacun effectuera en alternance, sachant qu'il y a une différence de charge et de temps de distri. Dans un premier temps, il faudra déterminer le régime de travail, pour l'instant basé sur 35h par semaine sur un cycle, selon la loi Aubry 2, que le gouvernement tente de remettre en cause. Voici les différents scénarii proposés au vote qui se déroulera le 12 Juin 2008, avec nos commentaires.

Scénario 1 : le moins pire !

Conseil, Culture

Semaine 1:							Semaine 2:								S		Semaine 4:											
5 jours travaillés							6 jours travaillés							4 jours travaillés								6 jours travaillés						
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	

Régime de travail : 1 week-end de 2 jours (Sa, Di)

1 week-end de 3 jours (Di, Lu, Ma)

Absence de 2 semaines de travail d'affilée

Particularité: jumelage OO/OS les samedis, lundis, mardis à 3 facteurs. Il y a plus de facteurs dédiés à la distri des OS qu'aujourd'hui, ce qui devrait limiter les difficultés fortes que l'on rencontre tous les jours.

Commentaires : Ce scénario permet une meilleure adaptation de la force de travail par rapport au trafic à traiter, sachant qu'il y aura aucune limitation des OS. Pour la CFDT, ce scénario a plus de compatibilités avec la santé au travail que les autres.

| Scénario 2 : Attention, trompe l'oeil !

Semaine 1:							Semaine 2:								Semaine 3:								Semaine 4:							
	6 jours travaillés								6 jours travaillés							5 jours travaillés								4 jours travaillés						
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D			

Régime de travail : 3 samedis travaillés sur 4

1 week-end de 4 jours (Sa, Di, Lu, Ma)

Particularité: jumelage OO/OS les samedis, lundis, mardis à 3 facteurs.

Commentaires: Ce scénario nous fait bosser 2 semaines de 6 jours, plus 5 jours de travail d'affilée, ce qui accentue la pénibilité et la fatigue. Le repos de 4 jours, si c'est appréciable, ne l'est que si on se sent bien! C'est la différence avec le scénario n°1: sinon, en terme d'organisation de la distri, c'est pareil.

■ Scénario 3 : le plus mauvais des scénarii !

Semaine 1 : 6 jours travaillés						S	Semaine 2 : 5 jours travaillés								Semaine 3 : 6 jours travaillés													
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	

Régime de travail : 4 samedis travaillés sur 4

1 week-end de 2 jours (Di, Lu) 1 week-end de 3 jours (Di, Lu, Ma)

Particularité: jumelage OO/OS les samedis, lundis et mardis, avec2 facteurs sur 4 les lundis.

Commentaires: Tous les samedis travaillés, avec des lundis à 50% des facteurs! Ce type de régime de travail a été choisi par les facteurs à Paris 07 et Paris 15. Soit. Mais non seulement il n'y a plus de samedis de libres, mais les lundis et les mardis (qu'ils ont en repos comme les lundis) deviennent des jours très difficile à assurer. Sans compter les problèmes liés au dépôt de congés... A BANNIR ABSOLUMMENT!

Et après...

Comme dans toutes les réorg, il y aura un point sur les découpages et les tournées qui sera traité une fois que le résultat de la consultation sera connu. Mais pour la CFDT, « Facteurs d'Avenir » c'est avant tout des promotions (1.3, 2.1, 2.2...) des possibilités d'avancer et de reconnaître le professionnalisme des facteurs. Sur ce point également, la CFDT a été claire avec la direction : les process doivent être connus, et les règles respectées! En nombre, ce sera du jamais vu à Paris 13 pour une réorg. C'est bien parce que c'est une avancée que la CFDT a obtenu de haute lutte dans les négociations de 2007, que nous n'entendons pas voir dévoyer le système (exemples de Paris 20 et Paris 12).

■ Le 12 Juin : c'est l'heure du choix !

Il est essentiel de vous exprimer sur l'un des scénarii qui vous est proposé, qu'un agent choisisse de ne pas voter relève de son choix individuel. Choisir, c'est ne pas se laisser imposer le pire des scénarios qui ferait l'affaire de la Direction. Le 12 juin...

Pour ne pas subir : VOTEZ!

Avec vous, pour vous : la CFDT!

Une force d'actions, de propositions, de négociations à votre service!